

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le dix décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PIERRE DE FURSAC dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Thierry DUFOUR, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2012

Etaient présents : Mmes et Ms : BAILLY Joël. BORAMIÉ Simone. CAMPORESI Christophe .CARIAT Jacky. CHARAMOND Lucile. CLAVE Claude. CLAVERIE André. DUBOIS Catherine. DUFOUR Thierry. FALCK Michelle. METTOUX Robert. RENAUD Lynette. TESSIER Nadine. VIOLET Ghislaine

Etait absent : excusé LE CALOCH François

Nadine TESSIER a été élue secrétaire de séance

Signature contrat de prêt CIAS –EHPAD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de Madame la Présidente du CIAS-EHPAD de SAINT ETIENNE DE FURSAC faisant suite à une délibération du Conseil Municipal en date du 05 juillet 2012 concernant une décision d'avis favorable sur le principe de garantie à hauteur de 25 % pour l'emprunt à taux zéro souscrit auprès de la CNRACL pour un montant de 420 000 € pour lequel un accord de principe vient d'être donné.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt

Convention pour l'application du règlement de collecte des déchets

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de convention proposé par le SIERS ayant pour objet de préciser la nature et la répartition des actions de police à mener pour résoudre les problèmes d'incivisme conduisant à une dégradation du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention établie entre le SIERS et la Commune de SAINT PIERRE DE FURSAC.

Achat terrain FOUCHIER nécessaire à l'extension du lotissement du Ricourant

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du montant de l'estimation établi par les services des domaines du terrain de Madame FOUCHIER soit 7600 € pour 2500 m2

Cette dernière demande 10 000 €.

Le Conseil Municipal décide de lui proposer 9000 €

Achat terrain SALLET pour implantation croix Sainte Ruffine

Les services des domaines ont estimé ce terrain à la somme de 1 760€

Le Conseil Municipal donne son accord pour cette somme à la condition que les frais de Notaire soient inclus. Une proposition dans ce sens sera faite à Mr et Mme SALLET

Problème Pigeons et choucas dans le Bourg

Il y a la possibilité de réduire la population des pigeons vers Montbraud, cependant les choucas sont protégés il n'y a aucune possibilité de les réduire, il est possible cependant d'adresser un courrier à la Préfecture.

Clôture aire de Jeux route des Sibieux

Lucile CHARAMOND passera chez Lucien CASSAT pour voir ce qu'il peut proposer d'identique au devis HEMARD.

Baptême Square

Il est nécessaire de faire réaliser une plaque

Soit « Square Ratou » soit « Square Eric LONGEAUD »

Il faut rencontrer sa famille pour prendre une décision

Emploi d'Avenir

Il serait peut être intéressant de recruter un emploi d'avenir au sein de la commune ;il faut être âgé de 16 à 25 ans , pour cela il faut s'adresser à CAP EMPLOI –GUERET (Pôle emploi) le montant à la charge de la collectivité représente 25 % du SMIC

Ecoles de Chabannes

Les employés communaux ont constaté la présence régulière d'excrément de chiens dans la pelouse, il est nécessaire de faire un courrier aux locataires.

Nettoyage Chéneaux église

Afin de procéder au nettoyage des chéneaux de l'église il faudra louer une nacelle. Cette dépense sera affectée au budget 2013

Décorations de Noël

Une somme pour les décorations de Noël pourrait être prise en compte dans le budget 2013

Incidence passage à la semaine de 4 jours ½ à l'école

Il est nécessaire de se positionner pour une mise en place en 2013 ou 2014, une décision devra être prise avant le 31 mars 2013 après concertation de la commune de St ETIENNE et du SIVOM